



**LE CHANGEMENT D'HABITUDES TRANSACTIONNELLES
ENGENDRE UNE NOUVELLE ORIENTATION SUR NOTRE TERRITOIRE**

Bécancour, le 24 janvier 2019 – Hier, le conseil des maires a rencontré, lors de la séance de travail, les dirigeants de la Caisse Desjardins Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne pour une séance d'information afin de leurs exposer la nouvelle présence et l'offre de services pour les centres de services dans l'est de la MRC de Bécancour qui seront effectives à compter du 15 mars prochain.

« Les dirigeants de la Caisse ont pris le temps de venir nous expliquer clairement les raisons de la décision de fermer le centre de services de Sainte-Sophie-de-Lévrard et de remplacer les guichets automatiques en fonction de l'utilisation. Le faible pourcentage des transactions faites au comptoir les ont amené à revoir leurs façon de faire. Nous comprenons l'état de situation qu'ils vivent actuellement face à la concurrence et la technologie qui influencent les habitudes d'utilisation des membres pour effectuer des opérations financières. Toutefois, nous sommes satisfait d'entendre que la Caisse mettra en place des mesures qui permettront d'accompagner adéquatement les personnes qui utilisent exclusivement les services afin de trouver une solution », mentionne monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Pour le maire de la municipalité concernée, monsieur Jean-Guy Beaudet *« l'annonce de la fermeture du centre de services n'est pas une bonne nouvelle pour mes citoyens utilisateurs. Je suis conscient que les habitudes de consommation sont très différentes aujourd'hui et qu'elles évoluent avec la technologie, mais j'aurais souhaité que la municipalité puisse être impliquée dans le processus de réflexion avant d'être mis devant le fait accompli afin d'évaluer toutes les solutions possibles considérant que la présence de Desjardins est un symbole majeur pour nos services de proximité dans notre localité ».*

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

Pour information :
Daniel Béliveau
Directeur général
en+reprendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
en+reprendre et MRC de
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca